

# Fadila Laanan: « Rigueur et transparence »

■ La ministre de la Culture lève le voile sur les états généraux de la culture. ■ Elle revient sur la composition de son cabinet. ■ Livre son avis sur Charleroi/Danses. ■ Et explique sa discrétion sur les dossiers chauds par la volonté de travailler d'abord et de communiquer ensuite.

## ENTRETIEN

JEAN-MARIE WYNANTS

Depuis sa nomination au ministère de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse en juillet dernier, Fadila Laanan s'est montrée exceptionnellement discrète sur tous les dossiers chauds qui lui incombent. Hormis sur l'audiovisuel, elle s'est refusée à toute déclaration durant ces derniers mois. Y compris sur les fameux états généraux de la culture attendus par tout le secteur qui commencent à s'impatisser. A tel point qu'on finissait par sérieusement se demander ce que cachait ce long silence. Pour la première fois, elle s'exprime ici longuement sur les états généraux mais aussi à manière de travailler, l'avenir de Charleroi/Danses, les commissions consultatives, etc.

« Il nous a fallu réparer la mauvaise image laissée par le gouvernement précédent »

Les états généraux de la culture sont depuis votre nomination votre chantier principal. Qu'en attendez-vous ?

Une discussion franche avec les artistes, les opérateurs culturels, les pouvoirs publics mais aussi les usagers. Le secteur audiovisuel y sera aussi associé puisqu'il a des obligations dans ce domaine. D'une part, celles qui figurent dans le contrat de gestion de la RTBF. D'autre part, celles qui incombent aux radios privées. Notamment la promotion et la diffusion des artistes de la Communauté française. Les privées estiment toutefois qu'elles n'ont pas à le remplir tant que le plan de fréquence ne leur permet pas de travailler en toute sérénité. C'est une des raisons pour lesquelles je veux finaliser le nouveau plan de fréquence dans les mois qui viennent.

Ces états généraux étaient demandés et attendus par la profession mais beaucoup espéraient qu'ils débutent en septembre et se terminent fin 2004...

Ce n'était pas possible. Il nous a d'abord fallu du temps pour établir un document le plus complet possible sur la situation actuelle. Toute mon équipe travaille depuis les vacances sur cela.

Si on avait fait cela en trois mois, ça aurait été du travail bâclé. Une simple opération de marketing. Je ne veux pas de cela. Je veux que ces états généraux débouchent sur un véritable cahier des charges valables pour tous.

Concrètement, comment cela va-t-il se passer ?

La note que mon équipe a préparée est quasiment terminée. Elle doit ensuite être approuvée par le gouvernement puis proposée à la consultation de tous. A partir de là, je vais commencer à rencontrer les gens qui voudront me rencontrer, j'irai aussi dans les villes de Wallonie rencontrer le secteur...

Jusqu'à présent votre travail s'est fait de manière si discrète que certains ont l'impression que votre cabinet ne fait rien...

On nous reproche effectivement de ne pas communiquer à tous vents. Certains de mes prédécesseurs l'ont fait avec les résultats qu'on sait : beaucoup de promesses jamais tenues et une déception de plus en plus grande dans le secteur. Il nous a fallu réparer la mauvaise image laissée par le gouvernement précédent. Nous avons vraiment mis en place une nouvelle gouvernance. C'est une autre façon de faire, plus sérieuse. On travaille sur les dossiers, on les finalise, on les fait approuver au gouvernement et seulement après on communique.

Vous vous êtes entourée d'une équipe qui a un long passé dans le secteur culturel.

J'ai moi-même été membre des cabinets d'Eric Thomas et Charles Picqué, lorsqu'ils étaient en charge de la culture. A l'époque, j'ai beaucoup travaillé avec les gens de l'administration de la Communauté française et je m'y suis constitué un vrai petit réseau.

Lorsque j'ai dû monter mon cabinet, je voulais avant tout des gens compétents. Tant mieux si en plus, il y a parmi eux des gens dont je me sens proche. Je suis assez fière par exemple que Martine Lahaye, qui était directrice à l'administration de la culture, ait accepté de me rejoindre alors qu'elle avait toujours refusé de participer à un cabinet ministériel.

Pourquoi prendre des gens dans l'administration ?

Je voulais travailler en étroite collaboration avec l'administration. Ces gens sont là à vie ou presque. Ils connaissent tous les dossiers. Ça compte. La première chose que j'ai faite, après ma nomination, c'est aller voir tous les gens de l'administration de la culture, depuis les directeurs jusqu'aux huissiers pour qu'ils sachent que je comptais sur eux.

En même temps, soyons clair : je suis la ministre, donc je décide. S'il y a des avis divergents et qu'il faut trancher, je trancherai. Mais jusqu'à présent, on est tout à fait sur la même longueur d'onde avec le secrétaire général Henry Ingberg.

Un des grands problèmes actuels reste celui des commissions consultatives qui doivent remettre des avis sur les demandes de subsides mais travaillent depuis des années dans des conditions impossibles...

Ce dossier est effectivement catastrophique. Nous travaillons sur le décret pour qu'elles puissent enfin fonctionner correctement. J'ai reçu tous les présidents de commission à mon cabinet pour les entendre sur leurs problèmes, leurs suggestions, etc. C'est important car je ne veux pas sortir un texte que les commissions ne pourront pas appliquer par la suite. Je veux que les choses puissent se faire avec rigueur, transparence et objectivité. Ce qui m'a frappée, c'est que ces présidents de commission m'ont dit que c'était la première fois qu'un ministre les recevait ainsi...

En acceptant ce poste, vous vous attendiez à la montagne de problèmes accumulés au fil des ans dans le secteur culturel ?

Non, pas à ce point. Ce boulot est très fatigant mais il est également passionnant parce qu'on est constamment en contact avec des gens passionnés qui défendent vraiment leur truc. J'ai par exemple visité le MAC's du Grand-Hornu récemment. Honnêtement, je ne m'y connais pas bien en art contemporain. Mais visiter cette exposition avec Laurent Busine, c'est génial. Il arrive à vous transmettre sa passion et, du coup, je peux comprendre que des gens fassent des dizaines de kilomètres pour venir voir des choses que, a priori, je ne comprends pas nécessairement.

Pour en revenir aux états généraux, quand comptez-vous déposer la note de base et lancer les premières consultations ?

La note sera déposée courant novembre. On la peaufine encore, notamment au travers de consultations avec des experts extérieurs, car je veux que ce soit le meilleur document possible. Les consultations seront lancées sans doute courant décembre.

Comment cela se passera-t-il ? Y aura-t-il des débats organisés, des tables rondes... ?

Pour l'instant, toute mon équipe travaille sur les états généraux. Une fois que la note sera déposée, il y aura deux personnes qui seront affectées exclusivement à ce domaine. Il y aura également un site internet et bien sûr, de larges débats organisés.

Cette note peaufinée par votre cabinet ne risque-t-elle pas de cadencasser les choses ?

Pas du tout. Cela permet au contraire d'avoir une vision complète sur les politiques culturelles qui ont été pratiquées jusqu'à aujourd'hui et de poser une série de questions à partir de cela. Mais ce n'est pas nous qui apportons les réponses. Et si certaines questions n'ont pas été posées, elles seront les bienvenues.

« Je suis la ministre, donc je décide. S'il y a des avis divergents et qu'il faut trancher, je trancherai »

La CTEJ (chambre des théâtres pour l'enfance et la jeunesse) avait lancé un cri d'alarme. Vous l'avez apparemment entendu...

La CTEJ fait un travail formidable dans le secteur du théâtre jeunes publics. Elle organise notamment « Noël au théâtre » qui, cette année, était en péril. Ils ont été reçus deux fois par mon cabinet et nous avons déjà réussi à récupérer de l'argent pour 2004 afin que « Noël au théâtre » ait lieu. Pour le reste, quand je vois que cette association qui fait un boulot énorme, existe depuis 25 ans avec toujours la même subvention de 40.000 euros, je me dis que c'est dingue.



Outre la culture et l'audiovisuel, la jeunesse entre dans vos compétences.

Le volet éducatif est très important. Nous travaillons actuellement à fondre en un seul texte les deux décrets culture-école, inexistants en l'état, pris par Pierre Hazette et Christian Dupond. L'aspect éducatif sera très important dans nos négociations futures avec les opérateurs. Comment intéresser les gens à la culture si, dès l'enfance, on n'a pas eu un apprentissage ? C'est une priorité du gouvernement. Le budget de l'éducation permanente et de la jeunesse a d'ailleurs été augmenté de 5 millions.

Quand je vois dans l'école de mon fils ce que me coûtent les activités culturelles à l'école et en dehors de l'école, c'est énorme. Mais du coup, pour lui, le théâtre ou la musique ne sont pas des territoires inconnus. Le problème c'est que tous les parents n'ont pas les moyens de prendre ces coûts en charge. Il faudra donc mettre des choses en place, avec les opérateurs, pour permettre à chacun d'avoir accès à la culture.

Beaucoup craignent que rien

« Créer de nouvelles choses avant les Etats généraux, ce ne serait pas sérieux »

ne bouge plus avant la fin des états généraux...

Je ne veux rien « inventer » d'ici là. Bien sûr, je respecterai les engagements de mes prédécesseurs s'ils sont déjà très avancés. Mais créer de nouvelles choses avant les états généraux, ce ne serait pas sérieux. D'autant que les structures qui existent ont déjà du mal à vivre. Pour ceux dont il faut renouveler le contrat-programme, il y aura toujours la possibilité d'utiliser les avenants. Une fois les états généraux terminés, je prendrai mes responsabilités et, s'il le faut, nous mettrons en place des avenants aux contrats existants afin de se conformer aux décisions des états généraux. •

## « Je veux que le pôle phare de la danse reste à Charleroi »

Charleroi/Danses, tout comme le Théâtre National dans son domaine, est très contesté par une partie du secteur de la danse.

Pour moi, il y a un besoin d'institutions phares de la Communauté française et celles-ci ne doivent pas toutes être à Bruxelles. Charleroi/Danses a fait ses preuves. Aujourd'hui, la situation change avec le départ de Frédéric Flamand pour le Ballet de Marseille. Il faut le remplacer par une personnalité incontestée et incontestable. On ne va pas commencer à dépitier cette institution phare pour donner des miettes à chacun.

C'est la même chose pour le Théâtre national. Bien sûr il est doté d'un gros budget mais il a aussi des missions énormes. On discute beaucoup à ce sujet avec Jean-Louis Colinet et j'ai confiance. Avec lui, je sais qu'on va s'entendre. Il veut comme nous que ce théâtre soit accessible à tous les publics. Y compris à l'enfance et à la jeunesse.

Quel avenir imaginez-vous pour Charleroi/Danses ?

Moi, j'ai envie de travailler de manière rigoureuse et de réfléchir globalement. Je ne suis pas à même aujourd'hui de profiler des réponses. Mais je ne vais pas attendre 2005 pour nommer quelqu'un en remplacement de Frédéric Flamand.

Vous n'êtes pas du même avis que Jean-Claude Van Cauwenberghe qui ne voit pas d'avenir à Charleroi/Danses sans Frédéric Flamand ?

Jean-Claude Van Cauwenberghe n'est pas ministre de la Culture. Il envisage, paraît-il, de réutiliser les moyens de Charleroi/Danses pour l'opérette. Ce n'est pas une façon de répondre au problème posé par la situation du secteur de la danse.

Mais celui-ci, en tout cas sa partie représentée par la RAC (Rassemblement des artistes chorégraphes), veut aussi la suppression de la compagnie.

Je pense que cette position est assez malsaine. Et tous les chorégraphes ne pensent pas comme ça. Il y a plusieurs points de vue différents. Il faut consulter un maximum de monde et puis prendre une décision. Mais ce que propose la RAC me semble assez dingue. Ce serait comme fermer le Théâtre national pour redistribuer sa subvention à toutes les petites compagnies. Ça n'a pas de sens. Il faut aussi mettre des moyens importants dans des choses qui permettent à nos artistes de rayonner ici et à l'étranger. C'est aussi à ce que doivent servir nos institutions.

## REPÈRES

Le cabinet de Fadila Laanan compte de nombreux spécialistes des secteurs concernés. Passage en revue (partiel) des troupes et de leur précédente affectation.

**Gilles Mahieu.** Directeur de cabinet (ex-directeur de cabinet du bourgmestre de Mons, Elio Di Rupo).

**Martine Lahaye.** Directrice de cabinet adjointe culture et jeunesse (ex-directrice générale à la direction générale de la Culture du ministère de la Communauté française).

**Amidou Si M'hammed.** Education permanente, animation culturelle, jeunesse (ex-directeur adjoint du Centre bruxellois d'action interculturelle).

**Roland Van Der Hoeven.** Arts de la scène, créativité, arts plastiques. (ex-responsable du service de la Diffusion au service général des Arts de la scène au ministère de la Communauté française).

**Annick Vilain.** Patrimoine,

La danse sera le premier sujet traité dans les états généraux ?

C'est en tout cas un secteur où nous sommes confrontés à une situation difficile. Donc, on doit aller un peu plus vite. Certaines choses seront liées aux états généraux mais pas toutes. Je ne suis pas d'avis qu'il faut supprimer Charleroi/Danses. Je veux que le pôle phare de la danse reste à Charleroi. Là-dessus, il n'y a pas de discussion. Si j'écoute le secteur, je dois tout fermer et redistribuer. Ce n'est pas mon intention. •

musées, lettres, édition, langue, bibliothèques, numérisation (ex-attachée au ministère de la Communauté française - commissariat aux Lettres et au Patrimoine culturel)

**Jacques Lange.** Infrastructures et équipements (ex-conseiller culture depuis 1992 au sein des différents cabinets des ministres de la Culture qui se sont succédés).

**Denis Dargent.** Cultures émergentes, centres culturels, CEC (santé) (ex-attaché culturel au cabinet du ministre de la Culture).

**Manon Ledune.** Arts de la scène, arts plastiques (ex-attachée de presse au théâtre de la Place des Martyrs).

**Jean-Jacques De Paoli.** Coordination Etats généraux de la Culture (ex-conseiller en communication auprès de la vice-Première ministre et ministre de la Justice).

**Dolorès Oscar.** Conseillère communication (ex-présentatrice de « Si j'ose écrire »).



« Je n'ai pas accepté ce poste pour exister », affirme Fadila Laanan. « Pour moi, une chose compte : il faut que quand je le quitte, le boulot ait été fait. » Photos V. Beghain.